

L'INFO DU *Lac*

Volume 21, No 1

8 février 2012

Publié par la Municipalité
de Lac-Etchemin et
distribué gratuitement
dans tous les foyers situés
sur le territoire municipal.

Coordonnatrice :
Jacqueline Ouellet

Collaborateurs
Harold Gagnon
Jude Emond
Dany Fournier
Jacques Gagnon
Jacqueline Ouellet
José Poulin

Laurent Rheault
Simon Roy
Linda St-Hilaire
et les nombreux
organismes communautaires

Conception et montage :
Jacqueline Ouellet
Carsona inc.

Correcteurs :
Jacqueline Ouellet
Laurent Rheault

Impression :
Carsona inc.

Date de tombée
pour la parution du 4 avril 2012 :
12 mars 2012 à midi



SOMMAIRE

Le Mot du Maire	p. 2
Le conseil vous informe	p. 3 et 4
Mot du directeur général	p. 4 et 5
Avis publics	p. 5 et 6
Services municipaux	p. 6 à 11
Santé publique	p. 11
Sécurité publique	p. 11 à 13
Organismes communautaires	p. 13 à 17
Le service des loisirs vous informe	p. 18 à 22
Agenda communautaire	p. 23

Bulletin d'informations municipales
DE LAC-ETCHEMIN



Mot du Maire



En cette première édition de l'année 2012 du bulletin municipal, il me fait grand plaisir de vous souhaiter, citoyennes et citoyens de Lac-Etchemin, mes meilleurs vœux pour une année au cours de laquelle chacun de vous puissiez retrouver au travers des événements, des activités et des moments qui composent votre quotidien, une source constante d'inspiration et de réjouissances qui contribuera, entre autres, à favoriser votre épanouissement personnel, stimuler et dynamiser votre environnement.

L'année 2012 succède à l'année 2011, qui, à bien des égards, aura été exceptionnelle en termes d'investissements pour la construction et la réfection d'infrastructures municipales. Sur ce point, je vous réfère au mot du maire sur la situation financière qui a été publié dans l'édition de novembre 2011 qui présente un portrait sommaire des investissements et travaux majeurs effectués au cours de l'année 2011.

L'année 2012 sera caractérisée par un dossier majeur et d'importance en termes de développement économique pour la Municipalité de Lac-Etchemin et toute la région de Chaudière-Appalaches. Vous le savez probablement tous très bien; on parle ici du dossier de l'aménagement et la construction d'un camping à Lac-Etchemin. À l'automne 2011, la firme DAA Stratégies a été mandatée pour effectuer une étude de marché avec plan d'aménagement et plan d'affaires. En décembre dernier, lesdits documents ont été déposés au Conseil municipal. Des constats prometteurs ressortent de l'étude, à savoir :

- Les activités associées à ce projet et identifiées par la municipalité présentent un très bon potentiel de développement.
- Le projet de camping représente une opportunité valable de générer des retombées économiques directes sur le territoire, au bénéfice de toute la communauté incluant la municipalité.
- Le concept de camping à Lac-Etchemin offre un potentiel de profitabilité à court et moyen termes.
- Le choix d'aménager un camping qui opèrera en maillage avec l'Éco-Parc contribuera grandement à créer une synergie entre la population locale et les visiteurs de la région.

Le Conseil municipal a pris la décision d'aller de l'avant dans ce dossier en y assumant tout le leadership nécessaire pour mener à terme ce projet stimulant et d'intérêt pour le milieu lacetcheminois. Au cours des prochaines semaines, une conférence de presse sera convoquée afin d'informer les médias et la population sur les stratégies et les démarches que la Municipalité de Lac-Etchemin entend réaliser pour donner l'élan nécessaire au démarrage de ce projet mobilisateur et d'envergure pour notre milieu.

Aussi, comme je l'ai déjà mentionné auparavant, au cours de l'année 2012 chacun des propriétaires fonciers des secteurs ruraux et de villégiature verront installer une borne de repérage de leur adresse civique sur leur terrain à proximité de leur entrée principale, ceci suite au versement d'une compensation à cet égard au montant de 50 \$ à même leur compte de taxes. Les travaux de pose et d'installation devraient s'exécuter entre les mois de mai et juillet 2012. Chacune des bornes sera positionnée entre 2,5 et 3 mètres du bord de la route et à l'intérieur d'un mètre à gauche ou à droite de l'entrée principale.

En terminant, suite à plusieurs questions de contribuables de la municipalité, je vous informe des principaux travaux d'asphaltage et de pavage qui seront exécutés au cours de l'année 2012 : pavage complet des rues Claude-Bilodeau, Lemieux et Roy, pavage de la route du Détour sur environ 700 mètres, pavage de la rue Industrielle sur environ 50 mètres et la réfection de 5 ponceaux dans le secteur du 12^e Rang constitueront les principaux investissements en voirie locale.

En terminant, si vous avez des interrogations ou commentaires sur certains sujets, votre Conseil municipal est toujours disponible pour vous répondre et pour vous donner les explications nécessaires.

*Le maire,
Harold Gagnon*

POUR LES URGENCES

**FEU
AMBULANCE
POLICE**

FAITES LE 9-1-1

Le Conseil... vous informe

À la séance ordinaire du 6 décembre 2011

- D'approuver le calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2012 tel que préparé et déposé par le directeur général/secrétaire-trésorier.
- De déposer aux membres du conseil la liste indiquant les comptes de taxes d'affaires et autres tarifications recevables en date du 6 décembre 2011.
- De mandater Caïn, Lamarre, Casgrain, Wells, société d'avocats, à prendre les procédures judiciaires appropriées pour le recouvrement des sommes dues à la municipalité.
- D'accepter, du groupe DAA Stratégies, la proposition de services visant à préparer un devis d'appel de candidatures avec protocole d'entente concernant le projet de terrain de camping projeté sur le territoire municipal, pour un montant total de 6 584 \$ plus les taxes applicables.
- De procéder à l'inscription du maire et de tous les conseillers municipaux à la formation obligatoire pour les élus municipaux sur l'éthique et la déontologie en matière municipale donnée par l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le 28 janvier 2012 à Saint-Georges.
- De faire connaître à la MRC des Etchemins et à Hydro-Québec, la façon de distribuer (quote-part) le montant alloué par Hydro-Québec dans le cadre de son Programme de mise en valeur intégrée (PMVI), à savoir que le montant à allouer à chacune des municipalités concernées par la construction de la ligne de distribution d'électricité (projet éolien Massif du Sud) soit consenti au prorata de la distance réelle occupée par ledit ouvrage sur le territoire respectif de chacune des municipalités.
- De déléguer M. Harold Gagnon, Mme la conseillère France Tanguay et M. le conseiller Pierre Dallaire pour participer aux Assises annuelles de l'UMQ qui se tiendront les 9, 10, 11 et 12 mai 2012, au Hilton Lac-Leamy à Gatineau.
- D'accepter la demande de dérogation mineure numéro 2011-51 soumise par M. Marcel Larouche concernant le 10, 3^e Rue, (lot 3 602 751, zone 85-V) à Lac-Etchemin.
- D'autoriser l'inspecteur en bâtiment et en environnement, M. Simon Roy, à participer à une formation concernant la partie 9 du Code de construction du Québec qui aura lieu les 15, 16 et 17 février 2012 à Québec.
- Dépôt au Conseil municipal à l'effet qu'il a été informé de l'envoi par l'inspecteur en bâtiment et en environnement d'un avis d'infraction à M. Mario Gilbert concernant une installation septique non conforme située sur la propriété du 1672, route 277, Lac-Etchemin selon l'article 10.1.6 du règlement de zonage numéro 62-2006.
- Dépôt au Conseil municipal à l'effet qu'il a été informé de l'envoi par l'inspecteur en bâtiment et en environnement d'un avis d'infraction à Mme Katy Lachance concernant une installation septique non conforme située sur la propriété du 261, rue des Cascades, Lac-Etchemin selon l'article 10.1.6 du règlement de zonage numéro 62-2006.
- Dépôt au Conseil municipal à l'effet qu'il a été informé de l'envoi par l'inspecteur en bâtiment et en environnement d'un avis d'infraction à M. Yvon Paquet concernant l'abattage de plusieurs arbres sans permis situés sur la propriété du 24, rue des Cascades, Lac-Etchemin, selon l'article 5.1 du règlement relatif aux permis et certificats numéro 65-2006 ainsi qu'aux articles 10.2.2, 13.1 et 13.1.1 du règlement de zonage numéro 62-2006.
- Dépôt au Conseil municipal à l'effet qu'il a été informé de l'envoi par l'inspecteur en bâtiment et en environnement d'un avis d'infraction à M. Denis Côté concernant l'abattage de plusieurs arbres sans permis situés sur la propriété du 6, rue des Cascades, Lac-Etchemin selon l'article 5.1 du règlement relatif aux permis et certificats numéro 65-2006 ainsi qu'aux articles 10.2.2, 13.1 et 13.1.1 du règlement de zonage numéro 62-2006.
- Dépôt au Conseil municipal à l'effet qu'il a été informé de l'envoi par l'inspecteur en bâtiment et en environnement d'un avis d'infraction à M. Alain Tanguay concernant l'absence de l'attestation de conformité pour l'installation septique située sur la propriété du 519, route du Détour, Lac-Etchemin selon l'article 5.3.10 du règlement de zonage numéro 65-2006.
- Dépôt au Conseil municipal à l'effet qu'il a été informé de l'envoi par l'inspecteur en bâtiment et en environnement d'un avis d'infraction à M. Jeannot Cloutier concernant l'abattage de plusieurs arbres sans permis situés sur la propriété du 18, rue des Torrents, Lac-Etchemin, selon l'article 5.1 du règlement relatif aux permis et certificats numéro 65-2006 ainsi qu'aux articles 10.2.2 du règlement de zonage numéro 62-2006.
- D'accepter, du Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE), la proposition de services visant à préparer un rapport de suivi de l'état des berges du lac Etchemin suite aux initiatives municipales 2009-2011, pour un montant total de 2 885 \$ plus les taxes applicables.
- DE demander au gouvernement du Québec d'imposer un moratoire sur l'exploration et sur l'exploitation du gaz de schiste et du pétrole de schiste tant et aussi longtemps que le BAPE (via un comité chargé d'étudier le sujet) n'aura pas déposé ses recommandations et que le gouvernement du Québec n'aura pas mis en place les dispositifs requis en tenant compte de ces recommandations afin d'assurer le développement harmonieux et sécuritaire de ces ressources. De demander au gouvernement du Québec d'élargir le mandat du BAPE au sujet des hydrocarbures et de lui donner si nécessaire, plus de temps afin d'analyser les retombées économiques et environnementales de l'exploitation de ces ressources.
- Dépôt au Conseil municipal à l'effet qu'il a été informé de l'envoi par l'inspecteur en bâtiment et en environnement d'un avis d'infraction à M. David Veilleux concernant un bâtiment endommagé et délabré situé sur la propriété du 1850, route 277, Lac-Etchemin, selon l'article 3.2 du règlement de zonage numéro 64-2006.
- D'emprunter à même le fonds de roulement de la municipalité un montant de 42 219,98 \$ afin de financer les travaux d'aménagement et de fourniture d'équipements spécialisés pour la restauration à l'aréna municipal.

- D'adopter une « Politique d'acquisition d'œuvres d'art » pour la Municipalité de Lac-Etchemin.
- De nommer M. Martin Poulin comme membre de la Commission des loisirs de la Municipalité de Lac-Etchemin.

À la séance extraordinaire du 6 décembre 2011

- D'adopter le règlement numéro 117-2011 ayant pour objet d'adopter les prévisions budgétaires 2012 et de décréter l'imposition des différentes taxes et compensations à être imposées par la Municipalité de Lac-Etchemin pour l'exercice financier 2012.
- D'adopter le programme triennal des immobilisations de la Municipalité de Lac-Etchemin, années 2012-2013-2014.

À la séance ordinaire du 10 janvier 2012

- D'accepter le document déposé par le directeur général/secrétaire-trésorier relativement aux versements prévus pour l'année 2012 concernant les "abonnements, cotisations et contrats annuels".
- D'accepter le document déposé par le directeur général/secrétaire-trésorier relativement aux versements prévus pour l'année 2012 concernant les "contributions diverses".
- D'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à procéder à l'ensemble des paiements incompressibles de l'année 2012, le tout en référence au document intitulé "charges incompressibles - budget 2012" préparé par le directeur général/secrétaire-trésorier.
- D'octroyer au Club Quad massif du Sud aux Frontières, un droit de passage pour une durée de cinq (5) ans sur le lot numéro 3 602 361 (piste de l'aéroport) pendant les quatre saisons et ce selon certaines conditions.
- De confirmer M. Bernard Gagnon au poste d'opérateur de machineries lourdes.
- De demander à la députée de Bellechasse et ministre déléguée aux Services sociaux, Mme Dominique Vien, dans le cadre de son budget discrétionnaire, une aide financière afin d'aider à la réalisation des travaux d'asphaltage sur l'ensemble du territoire de la municipalité.
- D'accepter la proposition suggérée par les promoteurs du « Développement du Ruisseau », soit la "rue Maheux", comme dénomination pour la nouvelle voie de circulation et demande à la Commission de toponymie du Québec l'officialisation de celle-ci.
- Dépôt au Conseil municipal à l'effet qu'il a été informé de l'envoi par l'inspecteur en bâtiment et en environnement d'un avis d'infraction à Mme Rita Gingras concernant une installation septique non conforme située sur la propriété du 1831, route 277, Lac-Etchemin selon l'article 10.1.6 du règlement de zonage numéro 62-2006.
- De nommer Mme Catherine Poulin comme membre du Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Lac-Etchemin.
- De demander au ministère de la Sécurité publique de modifier la Loi sur

la sécurité civile et les programmes encadrant l'aide financière aux sinistrés afin d'inclure dans le décret gouvernemental les dommages aux boisés et aux érablières ainsi que les travaux engendrés par la récupération des bois et la réparation des infrastructures liées à la production forestière et acéricole.

- D'autoriser et de mandater le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Laurent Rheault, à présenter pour et au nom de la municipalité, une demande d'aide financière dans le cadre du « Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIMQ) » pour la construction d'un terrain de camping.
- De présenter une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du Conseil municipal en faveur de la station de ski Mont-Orignal et du Manoir Lac-Etchemin qui ont été choisis lauréats au sein de la MRC des Etchemins lors de l'événement « L'industrie touristique de Bellechasse-Etchemins saluée ».

Mot du directeur général



RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICE À LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN

« Toutes les actions, interventions et services municipaux dispensés, le sont avant tout pour les citoyens et doivent indéniablement être centrés vers le bien-être de ces derniers. Ainsi, la qualité des services et « l'attitude client » sont priorisés à la Municipalité de Lac-Etchemin. C'est pourquoi, afin de soutenir et encourager la continuité dans cette voie, le Conseil municipal favorise toutes actions bonifiant la reconnaissance de ses ressources humaines qui dispensent les services, puisque ces personnes sont régulièrement en contact avec la population lacetcheminoise. »

Le 9 décembre 2011, le Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin et les employés municipaux profitaient d'une neuvième « Soirée reconnaissance » tenue au Centre des arts et de la culture de Lac-Etchemin. Cette activité annuelle visait à souligner et à reconnaître plus particulièrement les années d'ancienneté d'un (1) employé de la municipalité ainsi qu'un départ à la retraite.

En effet, lors de cette soirée, les quinze (15) années de service de M. Daniel Lafontaine opérateur de machineries lourdes, ont été soulignées.

L'activité reconnaissance s'est terminée en soulignant le départ, en avril 2011, de M. Paul Grégoire, opérateur de machineries lourdes, qui nous a quittés après trente-sept (37) années de service, pour une retraite bien méritée.



De gauche à droite : M. Harold Gagnon, maire, M. Paul Grégoire, retraité et M. Laurent Rheault, directeur général/secrétaire-trésorier.



De gauche à droite : M. Harold Gagnon, maire, M. Daniel Lafontaine, opérateur (15 ans d'ancienneté) et M. Dany Fournier, directeur général adjoint.

Laurent Rheault, OMA

Le directeur général/secrétaire-trésorier



Avis public

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION LOCATIF 2012

AVIS PUBLIC est donné par la présente aux contribuables de la Municipalité de Lac-Etchemin à l'effet que le rôle de perception locatif pour l'année 2012 est complété et déposé au bureau du directeur général/secrétaire-trésorier, au 208, 2^e Avenue à Lac-Etchemin.

L'envoi des comptes de taxes a été fait vers le 30 janvier 2012 et ces comptes seront payables le 5 mars 2012.

Les contribuables qui n'auront pas reçu leur compte d'ici le 17 février 2012 devront communiquer avec le service de perception de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Le rôle de perception est disponible pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures habituelles d'ouverture.

Donné à Lac-Etchemin, ce 30^e jour de janvier 2012.

Le directeur général/secrétaire-trésorier

Laurent Rheault, OMA



AVIS PUBLIC

DÉPÔT AU CONSEIL DU RAPPORT FINANCIER AINSI QUE DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À tous les contribuables intéressés de la Municipalité de Lac-Etchemin;

AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier, que, lors de la séance du Conseil qui se tiendra le mardi 3 avril 2012, je procéderai, conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les Cités et Villes, au dépôt du rapport financier ainsi que du rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2011 pour la Municipalité de Lac-Etchemin.

FAIT ET DONNÉ à Lac-Etchemin, ce 7^e jour de février 2012.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,

Laurent Rheault, OMA

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 6 décembre 2011, le Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin a adopté le règlement numéro 116-2011 ayant pour objet d'amender le plan d'urbanisme numéro 61-2006, le règlement de zonage numéro 62-2006, le règlement de lotissement numéro 63-2006, le règlement de construction numéro 64-2006, le règlement relatif aux permis et certificats, aux conditions préalables à l'émission de permis de construction, ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction numéro 65-2006 et le règlement sur les dérogations mineures numéro 66-2006

Ce règlement a été passé après avoir subi la lecture prescrite et est déposé au bureau du soussigné où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Entre autres et en conformité avec la loi sur l'aménagement et l'urbanisme :

- Le règlement numéro 116-2011 de la Municipalité de Lac-Etchemin a été approuvé conforme aux objectifs du schéma

d'aménagement ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire de la MRC des Etchemins (certificat de conformité dûment délivré par la MRC des Etchemins le 20 décembre 2011).

Fait et donné à Lac-Etchemin, ce 9^e jour de janvier 2012.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,
Laurent Rheault, OMA

Services municipaux

NOUVEAU ! NOUVEAU ! NOUVEAU!



RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE EN LIGNE SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN

Nous avons le plaisir de vous informer que vous pouvez maintenant consulter le rôle d'évaluation foncière en ligne sur notre site internet.

Le nom d'utilisateur est : CONTRIBUTABLE.

Vous n'avez pas de mot de passe à inscrire.

Vous avez trois façons de rechercher : avec le matricule, le lot ou l'adresse (si vous recherchez par adresse vous n'avez qu'à inscrire le numéro civique suivi d'un espace et le nom de la rue, avenue ou autres).

PAIEMENT DE VOTRE COMPTE DE TAXES

Vous avez récemment reçu votre compte de taxes municipales. Comme par le passé, vous pouvez l'acquitter en déposant au bureau de la muni-

cipalité votre paiement à chacune des échéances ou mieux encore en y déposant (3) chèques encaissables aux dates d'échéance indiquées sur les coupons au bas de votre compte.

Vous pourrez également acquitter ledit compte à l'institution financière de votre choix avec les facilités que celle-ci vous offre.

Nous désirons aussi vous mentionner que vous avez la possibilité de payer par les systèmes électroniques suivants :

- ACCÈS D (téléphone : 1 800 224-7737) et Accès D (Internet) disponibles à la Caisse Populaire (pour effectuer vos paiements de taxes avec Desjardins). Vous êtes automatiquement éligible au concours de Desjardins – pour plus d'information nous vous invitons à consulter le site internet de Desjardins ou à communiquer avec votre caisse populaire.
- TELNAT (téléphone : 1 888 835-6281) et Directnat (Internet) disponibles à la Banque Nationale.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que **la première échéance est fixée au 13 février 2012, date importante compte tenu que la municipalité met en application LA LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE**. La deuxième échéance est fixée au 14 mai 2012 et la troisième et dernière échéance est fixée au 22 août 2012.

Résumé des principales dispositions régissant le mode de paiement des taxes municipales :

Aux termes de la Loi sur la fiscalité municipale et de la réglementation pertinente, si le total des taxes foncières municipales comprises dans un compte est d'au moins 300 \$, le débiteur a le droit de les payer en plusieurs versements égaux (3 pour la Municipalité de Lac-Etchemin).

Le débiteur peut cependant dans tous les cas payer en un seul versement.

Aucun recours en recouvrement ne peut être exercé contre un débiteur qui a fait les versements selon les échéances prescrites. **LE SOLDE DEVIENT EXIGIBLE LORSQU'UN VERSEMENT N'EST PAS FAIT À SON ÉCHÉANCE**. L'intérêt, le délai de prescription et, le cas échéant, la pénalité applicable aux taxes foncières municipales s'appliquent alors à ce solde.

VOYONS CET EXEMPLE :

Un contribuable reçoit un compte de taxes de 1 500 \$, celui-ci se divise en trois (3) versements égaux. Le premier versement est dû le 13 février et celui-ci n'effectue pas son paiement à la date prévue; alors, c'est tout le compte qui devient exigible (cela veut dire qu'il doit acquitter le compte au complet ou s'il désire payer son compte aux dates prévues, il paiera cependant l'intérêt toujours sur le solde qui lui restera à défrayer et **ce jusqu'à l'acquiescement total du compte**).

La même procédure s'applique s'il ne peut effectuer le paiement du 2^e ou du 3^e versement.

Si des renseignements supplémentaires vous sont nécessaires, vous pouvez communiquer au bureau de la municipalité au 418 625-4521, il nous fera plaisir de bien vous informer.

ADRESSE INVISIBLE SECOURS IMPOSSIBLE

Dans une situation d'urgence, chaque minute compte, le feu double d'intensité à toutes les minutes. Lors d'un arrêt cardiaque, les 5 premières minutes sont vitales pour la survie d'une personne et dans toute situation d'urgence nous désirons tous voir arriver les secours le plus rapidement possible. Mais si les intervenants d'urgence (pompiers, policiers ou ambulanciers) ne sont pas en mesure de trouver votre résidence parce que **vosre numéro civique n'est pas facilement visible ou carrément inexistant**, comme c'est souvent le cas, **cela peut mettre en péril votre vie ou celle de vos proches**.

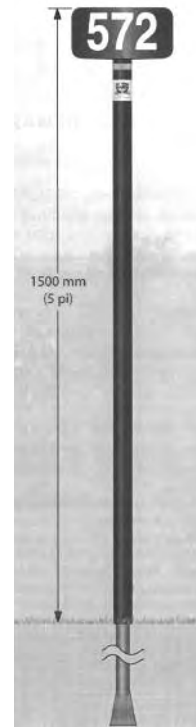
Lors d'articles précédents, nous avons fait mention à plusieurs reprises de cette problématique, mais encore cet été lors des visites de prévention nous avons été en mesure de constater que beaucoup de gens ne prennent pas cette situation au sérieux. Plusieurs numéros sont manquants et on ne retrouve pas d'uniformité dans la grosseur, la couleur ou dans l'emplacement des numéros civiques. On retrouve des numéros parfois sur le côté ou sur le devant des boîtes aux lettres, sur un piquet de clôture, sur un arbre, etc. Alors comme le veut notre slogan « **vosre sécurité nous tient à cœur** », le service incendie a fait des recommandations auprès du Conseil municipal afin de régler ce problème qui perdurait depuis trop longtemps.

Après avoir effectué des vérifications auprès d'autres municipalités et villes qui ont vécu cette problématique et après mûre réflexion, nous nous sommes aperçus que la meilleure solution à envisager était que la municipalité prenne les choses en main en faisant elle-même l'installation des numéros civiques.

C'est pourquoi certains citoyens, principalement ceux qui résident en dehors du périmètre urbain, verrons apparaître sur leur compte de taxes 2012 un montant additionnel de 50 \$ pour faire l'installation d'un poteau avec numéro civique compte tenu que c'est dans ce secteur que la problématique est la plus urgente à régler.

Comme vous pouvez le voir sur l'image, la signalisation choisie (qui comporte une garantie de 25 ans) contribuera à réduire le temps d'intervention des

unités d'urgence en permettant un repérage rapide et à distance, de jour comme de nuit, des adresses civiques et assurera ainsi votre sécurité en cas d'urgence. L'installation de cette signalisation sera faite au printemps 2012 par une compagnie spécialisée en collaboration avec le service incendie.



Nous sommes bien conscients du coût additionnel que cela comporte pour vous chers citoyens, mais soyez assurés que cette décision a été prise en tenant compte de toutes les options possibles afin de vous offrir une meilleure sécurité au moindre coût.

Nous comptons donc sur votre habituelle collaboration et compréhension afin de mener à bien ce projet d'amélioration à la sécurité sur le territoire de notre municipalité.

Sylvain Poulin T.P.I

Directeur service incendie

Technicien en prévention incendie

Municipalité de Lac-Etchemin

Vous avez une chambre à louer, une propriété, un chalet?

Alors nous vous invitons à nous manifester votre intérêt dès maintenant, car les travaux de construction de la ligne d'Hydro-Québec et ceux concernant le parc éolien du Massif du Sud amèneront nombre de travailleurs à la recherche d'un logement sur le territoire municipal!

Au cours des prochains mois, près de 400 travailleurs sont attendus pour prendre part aux travaux de construction du parc éolien du massif du Sud et ceux concernant la construction de la ligne de 120 kv d'Hydro-Québec.

Au cours de cette période qui s'échelonne tout au long de l'année 2012, la

majorité des travailleurs auront besoin d'un endroit pour se loger.



Si vous avez une chambre, une propriété ou bien un chalet à louer et que vous êtes intéressés à accueillir un travailleur chez vous, la Municipalité de Lac-Etchemin vous offre la possibilité de vous inscrire à sa « Liste des hébergements disponibles » dressée spécialement pour aider ces travailleurs qui désirent se loger sur le territoire municipal.

Si cela vous intéresse, veuillez communiquer avec le secrétariat au bureau municipal au 418 625-4521, en prenant soin de transmettre les informations suivantes :

- Nom du propriétaire
- Numéro de téléphone
- Adresse
- Nombre de chambres à louer ou propriété ou chalet
- Commodités (internet, télévision, salle de bain privée, etc.)

Ces informations permettront aux travailleurs intéressés de repérer leurs besoins plus facilement et avec rapidité.



RAPPEL À LA POPULATION

Afin de maintenir la meilleure qualité possible du réseau d'éclairage public, nous vous invitons à informer l'administration 418 625-4521 de toute lampe défectueuse sur le territoire de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Une équipe préposée à ce type d'entretien procède à toutes les deux ou trois semaines à la réparation des lampes concernées.

Le service des travaux publics



Rapport final de la consultation des riverains de juillet 2011

Nous vous présentons la deuxième section du rapport final de la consultation, il s'agit du "Déroulement de la consultation et les caractéristiques des répondants". Je vous rappelle que le rapport complet de la consultation est maintenant disponible sur le site Web de l'APLE soit : aple-lacetchemin.com

Bonne lecture!

2. LE DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION

L'instrument de consultation

Le questionnaire utilisé est un questionnaire de « type fermé » dans lequel

le répondant n'a qu'à cocher la case correspondante à la réponse choisie. Toutefois, le répondant a été incité à utiliser la dernière page pour y formuler ses commentaires et suggestions, ce qu'ont fait plus de 66 propriétaires. Ces commentaires ont tous été consignés et font l'objet de l'annexe 2.

Le questionnaire comprend 32 grandes questions, dont 2 comportent des sous-questions en excluant les questions sur les caractéristiques personnelles (8 questions), l'opinion du répondant était donc sollicitée sur 24 grands éléments.

L'expédition

Le matériel expédié (voir ci-haut indiqué) comprenait également une lettre signée par la présidente de l'APLE et 2 enveloppes-retour préaffranchies. Le 4 juillet 2011, les documents ont été postés à l'adresse de la résidence principale du propriétaire, les locataires ayant été exclus de l'envoi. Le questionnaire était strictement confidentiel. Pour cette raison, il y a eu deux enveloppes préaffranchies qui étaient incluses (une pour la sollicitation de membership et l'autre pour la consultation). Malheureusement, compte tenu de la grève postale, l'envoi qui était initialement prévu en juin 2011 a dû être retardé au début de juillet 2011.

La représentativité des réponses

Au 30 septembre 2011, le nombre de questionnaires reçus s'élevait à 123, ce qui représente un taux de réponse de 45 %. Il s'agit là d'un taux supérieur à la moyenne et ce malgré le contexte de la période estivale.

De plus, afin de solliciter une meilleure participation des riverains, il y a eu des rappels téléphoniques réalisés par M. St-Pierre et moi-même (environ 100 appels téléphoniques). Un article de M. André Poulin paru dans La Voix du Sud du 26 juillet 2011, faisait également un rappel de l'importance de compléter le sondage.

Des articles parus dans l'Info du Lac du 14 septembre 2011 en faisaient également part. L'APLE a de plus profité des communications personnelles durant la période de juillet à septembre 2011 avec ses membres et nouveaux membres pour les inciter à compléter le sondage.

Aucun questionnaire n'a été exclu même si certains d'entre deux étaient incomplets pour certaines questions non répondues.

Le taux de participation indique à tout le moins l'intérêt que portent les propriétaires aux préoccupations environnementales et aux mesures proposées aux différents plans d'action (tant celui municipal que celui de l'APLE).

Compte tenu du taux de réponses obtenu, on peut également affirmer que les résultats de cette consultation sont représentatifs des opinions de l'ensemble des propriétaires visés par la consultation et le taux de réponses de 45% nous permet de faire l'hypothèse que ceux qui n'ont pas répondu pensent la même chose que ceux qui ont répondu.

À titre indicatif, veuillez noter que l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles a tenu une consultation similaire en avril 2009 et le taux de réponses s'était élevé à 61,9 %. Ces derniers considéraient ce résultat comme très supérieur à ce qui est habituellement observé pour une opération de ce genre.

Donc, avec un taux de participation de 45% pour notre consultation, il est

permis de penser que le résultat est supérieur à la moyenne.

La présentation des résultats

L'analyse des résultats portera donc sur 123 questionnaires retournés par les riverains. Après avoir décrit les caractéristiques personnelles des répondants, les autres parties du rapport reprendront les principaux thèmes abordés dans le questionnaire en y présentant les principaux résultats.

Il faut noter ici qu'il n'y aura pas de répartition entre les réponses des propriétaires résidents permanents de ceux résidents saisonniers, des sondages similaires ayant déjà validés que les réponses sont relativement similaires et que tous ont les mêmes préoccupations face à leur lac qu'ils soient saisonniers ou permanents.

De plus, les informations touchant les points suivants soit la possession d'embarcations à moteur, le type de moteurs, le type de quais et s'il y a installation de spa ou piscine, serviront uniquement à des statistiques afin de tenter d'estimer la quantité de ces éléments autour du lac.

L'emphase sera mise sur les préoccupations pour la qualité de l'environnement, le plan d'action de la Municipalité de Lac-Etchemin, la réglementation, les mesures prévues et les rôles de chacun (municipalité et l'APLE).

3. LES CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

Quelques questions portaient sur certaines caractéristiques des répondants, notamment sur le fait que leur résidence sur les rives du lac Etchemin était une résidence principale (résident à l'année) ou plutôt une résidence secondaire (résident saisonnier).

Les autres caractéristiques personnelles concernent l'âge, la situation professionnelle, la localisation de la résidence par rapport à la rive, la motivation à posséder une résidence sur les rives du lac Etchemin et la possession d'une embarcation à moteur, le type de quais, s'il y a possession d'un SPA ou d'une piscine.

Le type de résidence

Sur les 123 répondants, 65 ou 52,8 % sont des résidents permanents du lac Etchemin. Pour la très grande majorité des résidents, soit 90,7% d'entre eux, la résidence est située sur la rive du lac.

Une résidence que vous habitez à l'année	65	52,8%
Une résidence secondaire	49	39,9%
Un terrain	3	2,4%
Sans réponse à cette question	6	4,9%
TOTAL	123	100,0%

Sans posséder de statistiques précises, on peut facilement observer depuis déjà plusieurs années que le lac Etchemin évolue rapidement d'un lieu de villégiature estival convoité par les citadins à un milieu de vie permanent pour maintenant plus de 52,8 % des répondants au questionnaire. Et cette évolution ne peut que s'accroître au cours des prochaines années.

L'âge des résidents

À la question « dans quelle catégorie d'âge vous situez-vous? », on obtient

les réponses suivantes :

Moins de 30 ans	0,0%
30-39 ans	5,1%
40-49 ans	16,1%
50-59 ans	39,8%
60-69 ans	25,4%
70 ans et plus	13,6%
TOTAL	100,0%
ÂGE MOYEN	56,2ans

La moyenne d'âge est donc de 56,2 ans.

La situation professionnelle

La situation professionnelle est reflétée dans le tableau suivant :

Sur le marché du travail	57,3%
À la retraite	42,7%
Autre	0,0%
TOTAL	100,0%

Pendant que 57,3 % des répondants se retrouvent encore sur le marché du travail, il y a 42,7% des répondants qui sont déjà à la retraite.

La raison principale de la résidence sur les rives du lac Etchemin

Dans le questionnaire, il était demandé aux répondants d'indiquer la raison qui les a incités à posséder une résidence sur les rives du lac Etchemin. Voici donc les résultats obtenus :

	Première raison	Deuxième raison	Troisième raison
Vivre dans un milieu naturel	29,3%	16,0 %	15,6 %
Environnement tranquille	20,7%	31,9 %	11,7 %
Faire des activités nautiques	14,7%	8,8 %	13,6 %
Faire des activités de plein air	2,6%	11,5 %	12,6 %
Quitter la ville à ma retraite	4,3%	4,4 %	5,8 %
Résider à proximité de mon travail	4,3%	1,8 %	2,9 %
Résider à proximité de ma famille	3,4 %	8,0 %	7,8 %
Je demeure depuis toujours au lac	13,8 %	4,4 %	5,8 %
J'ai hérité de ma résidence	5,2 %	4,4 %	1,9 %
Faire un investissement rentable	1,7%	8,8 %	22,3 %
TOTAL	100,0%	100,0 %	100,0 %

Il faut noter que c'est d'abord vivre dans un milieu naturel et tranquille qu'offre le lac Etchemin qui a attiré (50%) des résidents comme premier choix, comme deuxième choix il s'agit d'un taux de (47,9 %) et la troisième raison (pour 27,3 %).

On remarque que les activités nautiques et de plein air rejoignent dans une moindre mesure 17,3 % des répondants comme premier choix, respectivement 20,3 % en deuxième choix et 26,2 % comme troisième choix. Un élément intéressant à retenir est que 32,8 % des répondants identifient en premier, deuxième ou troisième choix celui de faire un investissement rentable.

Les embarcations à moteur

À la question 27, possédez-vous une embarcation à moteur ?

Les réponses sont résumées dans le tableau suivant :

Une embarcation	43,4 %
Plus d'une embarcation	10,8 %
Aucune embarcation	45,8 %
Total	100,0 %

Le fait que les résidents soient attirés par les activités nautiques se confirme par la constatation qu'ils sont nombreux (54,2%) à posséder une embarcation à moteur ou plus.

L'inventaire recueilli se résume ainsi pour les répondants, soit 16 résidents possèdent un ponton, 17 riverains possèdent une moto-marine et 52 résidents possèdent un bateau à moteur. Le sondage permet de recenser un total de 85 embarcations pour 123 répondants si les résultats sont extrapolés, il est permis de croire que l'ensemble des 271 riverains possèdent plus 185 embarcations à moteur (pontons, motomarines, bateaux à moteur).

Les répondants ayant uniquement spécifié posséder une chaloupe ou un pédalo ont été inclus dans la catégorie aucune embarcation à moteur.

Il y a un peu plus de 45 % des répondants qui ne possèdent aucune embarcation à moteur.

Concernant la question portant sur le type de moteur (Quatre temps, deux temps, électrique)

Pour ceux qui possèdent une embarcation à moteur, il s'agit d'un moteur à 4 temps pour (71,4%) d'entre eux et pour (28,6 %) il s'agit d'un moteur 2 temps.

On sait qu'un moteur à quatre temps est de beaucoup plus écologique. Les moteurs quatre temps sont mieux conçus et moins polluants. Leur utilisation est à privilégier, mais il n'en demeure pas moins qu'il s'agit de moteurs à essence et qu'ils sont plus polluants que les moteurs électriques.

Peu de résidents ont indiqué posséder un moteur électrique, soit seulement 4 résidents.

Les quais

À la question, quel type de quai avez-vous ?

Les réponses reçues sont :

Quai flottant	37	31,4 %
Quai sur pilotis	50	42,3 %
Aucun quai	31	26,3 %
	TOTAL	100 %

Donc (73,7 %) des riverains possèdent ce type d'installation.

Piscine et SPA sur la rive du lac

Peu de résidents possèdent ces installations, les réponses nous donnent :

Piscine	5	4,1 %
SPA	10	8,1 %
Aucune	104	84,6 %
Sans réponse	4	3,25 %
	TOTAL	100,0 %

En résumé sur les caractéristiques personnelles

Les renseignements personnels que nous ont fourni les répondants riverains permettent de constater que le lac Etchemin (le tour du lac) est habité par une population relativement âgée (âge moyen de 56,2 ans) qui de plus en plus y a établi sa résidence permanente (52,8 %) lorsqu'elle atteint l'âge de la retraite, parce qu'elle était attirée par l'environnement naturel et tranquille qu'offre le lac Etchemin. Il n'est d'ailleurs pas surprenant d'observer que 42,7 % sont déjà à la retraite.

En quelques mots, on pourrait donc caractériser la population du lac comme des parents de jeunes adultes qui, pour la plupart ne résident plus avec eux. Ces parents ou même ces grands-parents sont à la retraite ou sur le point de l'être et désirent avant tout habiter un environnement naturel et tranquille, offrant les possibilités d'activités nautiques et de plein air. D'ailleurs, cet élément est confirmé par le fait que plus de 54,2 % des résidents possèdent une embarcation à moteur. Une extrapolation de ce résultat nous permet de croire qu'il y a actuellement plus de 185 embarcations à moteur autour du lac Etchemin. Il est cependant rassurant de constater que plus de 71 % des propriétaires d'embarcations possèdent des moteurs à quatre temps qui sont beaucoup moins polluants pour l'environnement. Concernant le nombre de piscines et de spas, 12,2 % des riverains consultés possèdent ces installations, une extrapolation des résultats permet de croire qu'il y a autour du lac près de 33 installations de ce genre (piscines ou spas).

On le constate depuis plusieurs années, d'endroit de villégiature pour le citadin, la vocation du lac Etchemin évolue rapidement vers un milieu de résidence permanente. Il est à prévoir que cette tendance se maintiendra au cours des prochaines années. C'est maintenant une certitude, le lac Etchemin s'urbanise à une vitesse accélérée. Les chalets des villégiateurs saisonniers sont rapidement transformés ou remplacés pour devenir des résidences permanentes.

Cette tendance est lourde de conséquence tant pour l'adaptation rapide à cette nouvelle réalité des services municipaux que pour l'adoption de mesures appropriées concernant la préservation de la qualité de l'environnement et des eaux du lac Etchemin.

Nous vous donnons rendez-vous à la prochaine édition de l'Info du Lac de mars 2012 où il sera question des préoccupations pour la qualité de l'environnement et des eaux du lac Etchemin.

Au plaisir de vous compter parmi nos lecteurs assidus.

Daniel Poulin, président APLE

Résident permanent et responsable de la préparation du rapport final

Fondation Sac-O-Dos

Services offerts par la Fondation Sac-O-Dos

- Frais de service de garde en milieu scolaire
- Frais pour du matériel scolaire
- Inscription au camp de jour
- Médication particulière
- Lunettes
- Appareils auditifs
- Vêtements
- Autres

Clientèle visée

Les enfants d'âge scolaire résidant à Lac-Etchemin.

Comment faire la demande?

Il faut remplir un formulaire, le remettre au secrétariat de l'école ou à un membre du conseil d'administration. Celui-ci sera traité de façon confiden-

tielle par les membres du conseil et la réponse vous sera transmise par la suite.

Comment se procurer le formulaire? (2 façons)

1. Site de l'école: <http://www.csbe.qc.ca/ndle>
 - Section Parents
 - Demande Fondation Sac-O-Dos
2. Au secrétariat de l'école

Soutien financier

À chaque année, la Fondation Sac-O-Dos peut compter sur l'appui financier de différents partenaires pour répondre aux demandes reçues.

Membres du conseil d'administration

- Monsieur Jocelyn Gourde, président
- Madame Diane Cloutier, secrétaire
- Madame Colette Bouffard, trésorière
- Monsieur Roger Deblois
- Madame Lise Pouliot
- Monsieur Yvon Roberge
- Monsieur Gilles Ruel

Santé publique



Prévention des chutes

Le programme intégré d'équilibre dynamique (PIED) c'est :

- Un programme intensif d'une durée de 12 semaines ;
- Une série d'exercices en groupe pratiqués deux fois par semaine ;
- Une période de discussion avec des capsules d'information sur les comportements sécuritaires et l'aménagement du domicile ;
- Une routine d'exercices faciles à faire à la maison ;
- Un programme animé par un professionnel formé et qualifié.

En participant au programme PIED vous pourrez :

- Améliorer votre équilibre et la force de vos jambes ;
- Contribuer à garder vos os en santé ;
- Prendre confiance en vos moyens.

Le programme PIED se veut multidisciplinaire, car il implique toutes les causes reliées aux chutes (nutrition, médication, problèmes de santé et envi-

ronnement physique). Il s'adresse aux aînés autonomes vivant à domicile, qui sont préoccupés par leur équilibre. **Nous donnons 2 sessions par année (printemps et automne), auxquelles vous pouvez vous inscrire en tout temps en laissant votre nom et numéro de téléphone sur la boîte vocale de Mme Julie Pouliot.** Nous nous rendons aux endroits où il y aura le plus d'inscriptions de gens accessibles et prêts à participer aux sessions de groupe 2 fois/semaine durant 12 semaines.

Vous êtes invités à informer tous les gens de votre entourage qui sont préoccupés par les chutes.

Pour inscription ou renseignements, veuillez communiquer avec :

Julie Pouliot au 418 625-3101, poste 2640

Pour les références médicales, veuillez nous les faire parvenir par télécopieur au 418 625-3153.

Sécurité publique

OFFRE D'EMPLOI MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN

POMPIERS À TEMPS PARTIEL



La Municipalité de Lac-Échemin est à la recherche de personnes intéressées à agir à titre de **pompiers à temps partiel (sur appel)**.

Les pompiers à temps partiel auront la responsabilité de combattre les incendies, effectuer la désincarcération lors d'accident de véhicule routier et intervenir lors de sinistres de tout genre sur tout le territoire des municipalités de Saint-Luc et de Lac-Échemin.

Exigences

- Être citoyen(ne) canadien(ne);
- Être âgé d'au moins 18 ans;
- Être en bonne condition physique;
- Présenter une attestation médicale démontrant que la santé du candidat n'impose aucune restriction pour l'accomplissement de la tâche de pompier;
- Ne pas être claustrophobe et être capable de travailler en hauteur ;
- Ne posséder aucun antécédent judiciaire (recherche de dossier négatif);
- Avoir terminé un secondaire 3;
- **Résider sur le territoire de la Municipalité de Lac-Échemin;**
- Avoir une grande disponibilité et avoir la possibilité d'être libéré de son travail principal et tout temps;
- **En premier lieu, les candidats recherchés devraient être en mesure de répondre aux appels d'urgence de jour sur le territoire de Lac-Échemin dans un délai maximum de 15 minutes;**
- S'astreindre à recevoir une formation de base de 315 heures échelonnées

sur une période de 48 mois;

- Avoir une base en informatique afin d'être en mesure d'effectuer la formation théorique via internet;
- Posséder une voiture (la fonction de pompier et pompière à temps partiel requiert des déplacements prompts et immédiats, ce qui implique que le (la) candidat(e) doit pouvoir se déplacer par ses propres moyens);
- Assister aux exercices mensuels (48) heures par année à raison de 4 heures par mois);
- Effectuer les différents travaux d'entretien en caserne;
- Détenir un permis de conduire de classe 4A (véhicule d'urgence ou s'engager à l'obtenir dans les 12 mois suivant l'engagement).

Conditions de travail

Les postes à combler sont à temps partiel et le salaire de départ est établi à :

- 20,91 \$ de l'heure (minimum trois heures) lors des interventions d'urgence;
- 16,00 \$ de l'heure (minimum 4 heures) pour les exercices mensuels;
- 10,74 \$ de l'heure pour le travail en caserne et lors des séances de formation.

Les personnes intéressées à postuler ou qui ont besoin de plus d'information doivent communiquer avec Sylvain Poulin, directeur du service incendie, le soir au 418 625-2107 ou le jour au 418 625-4521. Si je suis absent, je vous invite à laisser vos coordonnées et il me fera plaisir de vous rappeler.

Vous pouvez aussi vous présenter les mercredis en soirée à la caserne incendie de Lac-Etchemin située au 306, rue Industrielle entre 18 h 30 et 21 h.

La présente offre d'emploi s'adresse aux hommes et aux femmes.



Pour votre sécurité en cas d'incendie : Déneigez vos balcons et autres sorties!

Cet hiver, les pompiers de votre service de sécurité incendie vous invitent à suivre les conseils de sécurité suivants afin de faciliter l'évacuation de votre domicile en cas d'incendie.

Conseils de sécurité pour les sorties

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons et votre terrasse;
- Prévoyez une autre sortie de secours que les portes, comme un balcon ou une fenêtre, et assurez-vous que cette sortie est déneigée et déglacée en tout temps;
- Dégagez vos sorties extérieures des objets encombrants comme les vélos, le barbecue et les meubles de patio;
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver.

Autres conseils de sécurité pour faciliter l'évacuation

- À l'intérieur de votre domicile, assurez-vous que les voies de sortie, par exemple les corridors et les escaliers, sont dégagées en tout temps d'objets encombrants tels que les jouets, les chaussures ou les sacs d'école ou de sport ;
- Vérifiez que les fenêtres pouvant servir de sorties de secours soient accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant et que celui-ci connaît la façon de les ouvrir et d'y accéder en utilisant, par exemple, un banc, une chaise ou tout autre meuble ;
- Préparez un plan d'évacuation de votre domicile et exercez-vous à évacuer avec les membres de votre famille pour augmenter vos chances de sortir sains et saufs lors d'un incendie.
- Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée. S'ils sont défectueux ou qu'ils ont été installés il y a plus de 10 ans, remplacez-les.

Pour obtenir plus d'information sur l'évacuation en cas d'incendie, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie ou visitez www.securitepublique.gouv.qc.ca à la section Sécurité incendie.

Sylvain Poulin T.P.I

Directeur service incendie municipalité de Lac-Etchemin / Saint-Luc
208 2^e Avenue, Lac-Etchemin
418 625-4521 • munetchemin.incendie@sogetel.net

**FICHE
D'INFORMATION**

L'entreposage des liquides inflammables ou combustibles

Lors des inspections de prévention incendie, nous remarquons régulièrement la présence de liquide inflammable ou combustible dans les résidences, remises ou garages. Certaines personnes disent utiliser à l'occasion de l'essence pour nettoyer des pinceaux suite à des travaux de peinture. Cette pratique est à proscrire car les vapeurs peuvent s'enflammer rapidement, simplement en présence d'électricité statique. Voici donc des conseils de sécurité concernant l'entreposage et l'utilisation des liquides inflammables ou combustibles.

Les dangers des liquides inflammables ou combustibles

- Leurs vapeurs s'enflamment facilement, brûlent vivement et peuvent provoquer une explosion.
- Ils dégagent du monoxyde de carbone (CO) s'il y a une mauvaise combustion. Le CO est un gaz incolore, inodore et sans saveur, mais toxique et dangereux pour la santé.

La différence entre liquide inflammable et liquide combustible

- Le liquide inflammable dégage des vapeurs inflammables à une température ambiante inférieure à 37,8 °C ou 100 °F.
- Le liquide combustible dégage des vapeurs inflammables à une température ambiante égale ou supérieure à 37,8 °C ou 100 °F.

Les liquides inflammables les plus communs

- L'essence, l'acétone, l'alcool, l'essence à briquet, le naphtha, le liquide à fondue et certaines colles « contact ».

Les liquides combustibles les plus communs

- Le kérosène, l'huile à chauffage, la peinture à l'huile, les diluants et l'huile à lampe.

L'entreposage sécuritaire de ces liquides

- Bien lire les instructions et les mises en garde sur l'étiquette du produit.
- Entreposer les liquides inflammables ou combustibles loin des sources de chaleur, hors de portée des enfants et dans des endroits propres et secs comme un garage ou un cabanon, mais pas sur un balcon, ni près d'une fenêtre ou d'une issue.
- Éviter de les entreposer avec les produits ménagers.
- Conserver ces liquides dans leur contenant d'origine. Ne pas les transvider dans des contenants en verre. L'essence doit être conservée dans un bidon étiqueté, hermétique, conçu et prévu à cet effet.
- Respecter les normes d'entreposage suivantes :
 - Dans un logement : maximum de 15 litres, incluant au plus 5 litres de liquides inflammables;
 - Dans un garage ou dans un cabanon : maximum de 50 litres, incluant au plus 30 litres de liquides inflammables.

Autres règles de prudence

- Inspecter les contenants régulièrement pour détecter les fuites. S'il y a fuite, aérer l'endroit et, si elle est importante, aviser le service municipal de sécurité incendie.
- Installer un avertisseur de monoxyde de carbone si on utilise chez soi un appareil fonctionnant avec un combustible tel que bois, mazout, essence, diesel,

- gaz naturel ou propane. Suivre les recommandations du manufacturier pour l'installation de l'avertisseur.
- Avoir un extincteur portatif de type ABC pour éteindre un début d'incendie de ces liquides. Ne jamais éteindre avec de l'eau.
- Éviter de fumer lors de la manipulation de ces liquides.
- Ne jamais approcher une flamme nue près d'un liquide inflammable ou combustible.
- Ne pas jeter les contenants vides de ces liquides dans le feu; les recycler ou les jeter dans les endroits prévus à cet effet.
- Ne jamais utiliser de liquides inflammables ou combustibles pour allumer un feu de camp ou un barbecue au charbon de bois.
- Ne jamais laver des vêtements imbibés d'essence dans la laveuse avant de les avoir suspendus dehors pour éliminer les vapeurs. Ne pas les faire sécher dans la sècheuse.
- Arrêter tous les moteurs à essence avant de remplir le réservoir. Effectuer cette opération à l'extérieur.
- Ne jamais utiliser un téléphone cellulaire ou sans fil près d'un liquide inflammable ou combustible.

Sylvain Poulin T.P.I

Directeur service incendie
Municipalité de Lac-Etchemin

*Organismes
communautaires*



LA TROUPE « LES BONS VIVANTS »

La troupe de théâtre des Aînés de Lac-Etchemin « LES BONS VIVANTS » reprendra ses activités le 1^{er} février prochain. Après avoir connu une saison d'automne très productive, elle entreprend cette nouvelle saison avec de beaux projets en cette cinquième année de son existence.

Si vous avez le goût de vous joindre à notre équipe, d'apprendre des textes et d'assister aux répétitions qui se tiennent tous les mercredis à 13 h 30 au local des Aînés, au 201, 2^e Avenue, nous vous invitons à vous inscrire auprès de Lilianne Tremblay.

Tél. : 418 625-2713 ou lilianne.j@sogetel.net

L'inscription est gratuite, il suffit d'être membre actif du groupe « Les Aînés de Lac-Etchemin ».



PROGRAMMATION CERCLE DES FERMIERES DE LAC-ETCHEMIN

Les rencontres mensuelles ont lieu le 3^e mardi du mois à compter de 19 h 30 (sauf janvier, février et mars 2012 à 13 h 30) au Centre des arts et de la culture (salle # 11) au 1470, route 277, Lac-Etchemin.

Voici les thèmes pour les rencontres des mois de mars et d'avril 2012 :

20 MARS (13 h 30)

Présentation du bilan des actions posées par le CAL
Lecture du cahier de bord de chaque responsable (voir activités).

17 AVRIL

Améliorer notre savoir-faire pour la réussite de nos semis
Invitée : Colombe Grégoire, hortultrice

Beaucoup d'autres activités et ateliers ont lieu les mercredis en après-midi au cours de chaque mois.

Si vous avez le goût de vous joindre à nous, vous pouvez contacter Mme Thérèse Drouin au 418 625-6471. Elle se fera un plaisir de vous renseigner à ce sujet.

Bienvenue à toutes!

OTJ de Sainte-Germaine-Station

L'OTJ Ste-Germaine station est un groupe de bénévoles formé de 7 personnes qui a vu le jour en avril 2009, et qui depuis offre une grande variété d'activités de loisirs pour toutes les générations sur le terrain situé sur la rue du Centre-Social.

Endroit : 102, rue du Centre-Social

Responsable : Alain Audet, président

Réservation

et location de salle : Denis Lachance
Soir : 418 625-3870

Aussi disponible : Jeux pour les enfants, un terrain de balle, jeux de fer et de pétanque et un chalet d'accueil

Clientèle : Pour tous

Information : 418 625-3870 ou 418 625-5318 ou
418 625-2157

À surveiller :

- Souper Saint-Valentin : 11 février 2012
- Tournoi de billard le 24 mars 2012 (**24 équipes**)
- Tous les dimanches à partir du 18 septembre 2011
- Parties de cartes de 13 h 15 à 16 h
- Tournoi de pique le 20 mai 2012
- Tous les vendredis à partir du 30 septembre 2011
- Soirée de billard à 19 h
- Déjeuner à la carte à tous les premiers dimanches de chaque mois de septembre 2011 à mai 2012.

Maison de jeunes

le Chabotté

vous informe...



Activités à venir...

Le jeudi 16 février : soirée Saint-Valentin. Cette soirée débutera à 18 h avec un souper à la fondue aux chandelles. Au menu : musique, activité «coup de foudre» et film surprise sur écran géant! Coût : 3 \$.

8-9-10 mars : fin de semaine au Massif du Sud : le départ se fera le jeudi 8 mars vers 15 h à la Maison de jeunes et le retour se fera le samedi 10 mars vers midi au même endroit. Le coût d'inscription est de 55 \$ pour les membres et de 70 \$ pour les non-membres. De plus, si votre adolescent participe au souper spaghetti, cela lui donnera droit à un rabais additionnel. Le billet de remontée et les deux nuits sont compris dans le prix. Nous résiderons dans un chalet tout près du mont. Pour inscription, nous vous invitons à nous contacter.

Souper spaghetti au profit de la Maison de jeunes le Chabotté

C'est quand? Le samedi 31 mars de 17 h 30 à 19 h 30.

C'est où? Au Centre des arts et de la culture

À quel prix? Prévente : 8 \$, à la porte : 10 \$ (adulte) 5 \$ (6 à 11 ans).
Gratuit pour les 5 ans et moins.

Pour vous procurer des billets, vous pouvez nous rejoindre à notre bureau au 418 594-5886.

Activités passées...

Party de Noël à l'école Notre-Dame : le 22 décembre passé a eu lieu notre Party de Noël. Cette année nous avons fait un peu de changement. La soirée avait lieu dans le gymnase à l'école Notre-Dame. D.J.A.P. était là pour nous faire danser! De plus, nous avions des prix de participation. Ceux-ci étaient une palette de ping-pong et un ballon de volley-ball. 31 personnes ont participé à cette soirée!



Nous sommes à la recherche de...

Tout récemment, nous avons remarqué que le four de notre cuisinière était défectueux. Nous sommes donc à la recherche d'une cuisinière usagée! De plus, si vous avez des meubles ou bien des objets qui ne vous servent plus comme un divan, une lampe, une table, des chaises, etc., vous pouvez nous en faire don. Vous pouvez nous rejoindre à notre bureau : 418 594-5886 ou bien lors des soirées d'ouverture les vendredis et samedis en soirée de 18 h 30 à 23 h au 418 625-5879. Merci à tous!

Si vous avez des questions ou commentaires, n'hésitez pas à me rejoindre au 418 594-5886 ou à l'adresse suivante : mdj_chabotte@hotmail.com.
Merci beaucoup!

Lisandre Chireau

Animatrice responsable



La bibliothèque, un service populaire et accessible

Depuis son ouverture le 8 septembre 1999 jusqu'au 1^{er} janvier 2012, la bibliothèque L'Élan a émis des cartes d'usagers à environ 60% de la population (3 951 personnes). Actuellement, 1 769 cartes sont activées, soit 43,82% de la

population. **Une invitation est lancée à chaque usager de faire valider sa carte de membre.**

En décembre 2011, la bibliothèque a effectué 731 prêts de livres aux adultes et 331 aux enfants et adolescents. Elle a aussi offert 204 biens (revues, DC, CDROM) ou services culturels (animation, expositions de peintures) et 17 séances d'Internet aux usagers pour un grand total de 1 283 prêts ou services.

Durant l'année 2011, elle a effectué 18 889 prêts ou services à sa clientèle. Ces statistiques démontrent le dynamisme de ce service culturel à la population.

Ajouts de nouveautés au répertoire des livres

Parmi les dernières acquisitions de livres, on retrouve les **documentaires** «Québec 1759 Le siège et la bataille», «Gaston Miron La vie d'un homme», «Canada-Québec 1534-2010», «Michèle Richard», «Orpheline» de M.-C. Savard, «Sur les traces du bonheur», «L'âge d'or du hockey», «Records Guinness 2012», «Je voudrais vous parler d'amour...et de sexe» de M.-P. Ross, «Chasser au Québec», «Les soldats d'Allah à l'assaut de l'Occident», «Comment j'ai vaincu la douleur et l'inflammation» et les **romans** «Marie-Madeleine 3 t.» de M. McGowan, «Rose de la Tuque 1», «Les feux de l'aurore 4 t.» de J. Tessier, «Une jeune femme en guerre 4 t.» de M. Rouy, «Le complot Romanov» de S. Berry, «Félicité» de J.-P. Charland, «La poursuite dans la peau» de R. Ludlum, «Madame Tout-le-monde» de J. Thibault, «Évangéline t.10» de L. Tremblay, «La serveuse du Café Chéri» de Y. Beauchemin, «Aleph» de P. Coelho, «Ce pays de rêve» de M. Langlois, «L'albatros» d'A. Maillet, «Le Chinois» de H. Mankell, «Au bord de la rivière» de M. David, «La trace de l'araignée» et «Crise» de K. Reichs, «Bonheur, estu là?» de F. Ruel, «La grande mêlée» de M. Tremblay, «Privates Los Angeles» de J. Patterson, «Une grande fille» de D. Steel, «Derniers adieux» de L. Gardner, «Fanette t. 4», «Frontenac t. 2», «Remède mortel» de H. Coben, «La jeunesse en feu» de M. Duff, «Avant d'aller dormir», «Les héritiers d'Enkidiev t. 4» d'A. Robillard, «Burqua de chair» de N. Arcan, «Rêves dorés» de N. Roberts et «L'équation africaine» de Y. Khadra.

Dans la section jeunesse, les usagers ont accès aux **bandes dessinées** «Le grand Meaulnes», «Les Pionniers du Nouveau-Monde t. 18», «Les voies du Seigneur t. 3», «Un couple d'enfer», «Le démon du hockey», «Radisson t.3 Coureurs des bois», «Les enfants magiques t.1» d'A. Robillard, «Naruto no 54», «Je suis Cathare t.4», «Omaha Beach» et «Les Canayens de Monroyal t. 2 et 3»; aux **romans** «Les aventures de Tintin Roman du film», «Le royaume de la magie», «Le royaume de la fantaisie», «Le royaume des Elfes», «Le blogue de Namasté t. 9 et 10», «Éternels t.5», «La maison de la nuit Tentée 6», «Les ailes d'Alexanne t. 3» d'A. Robillard et «Le sanctuaire des braves» de B. Perro; aux documentaires «Léonard de Vinci», «Le disco des garçons 2012», «L'imagerie de la terre», «Améliorez votre jeu de hockey», «L'ABC des filles 2012», «G cuisiné 75 recettes végétariennes», «Archibal Haddock Mémoires de mille sabords», «L'univers de Tolkien», «Les rêves chez l'adolescent», «Mes parents se séparent...et moi alors?», «Le secret du pouvoir des ados.» et aux albums «Cherche et trouve : bagnoles», «Bonne nuit, beaux rêves», «Caillou Mes amis de la garderie», «Caillou, Fini les couches!», «Mon livre à fenêtres surprises», «4 belles histoires pour apprendre à lire», «Quand je me sens aimé, 5 vol.», «Chansons des quatre saisons» et «24 histoires autour du monde...».

Ajouts au répertoire de disques compacts

À la demande de mélomanes, la bibliothèque s'est procurée en janvier 2012 les DC suivants : Artistes variés italiens : Café Roma; Artistes variés français et québécois : Les Grands Duos; Frédéric Gary Comeau, chanteur-poète acadien :

Ève rêve; Marc Hervieux et les Disciples de Massenet : Le Premier Noël; Salomé Leclerc, Sous les Arbres, 2011; Fred Pellerin, chanteur-conteur, C'est un Monde, 2011; Movie Team, Volume 1, Singing Movie Stars (Marilyn Monroe, Doris Day, Clark Gable, Marlon Brando, Laurel & Hardy, Charlie Chaplin, etc); Yael Naim & David Donatien, Sans titre, chansons en hébreux, en anglais et en français; Movie Team, Volume 2, Singing Movie Stars (Judy Garland, Audrey Hepburn, Grouch Marx & Bing Crosby, Fernandel, Jean Gabin, etc.).

Invitation aux amateurs de généalogie et d'archives régionales

La bibliothèque L'Élan comprend une section réservée aux répertoires de généalogie et aux volumes de l'hebdomadaire La Voix du Sud. La section de généalogie comprend environ 80 livres alors que celle de La Voix du Sud couvre les années 1955 à 2010 inclusivement. Ces documents sont accessibles à la population locale ou régionale pour consultation sur place seulement.

Le Comité d'animation culturelle offre aux usagers de dresser gratuitement leur arbre généalogique s'ils remplissent la fiche spécifique à la bibliothèque. La personne-ressource est M. Guy Audoir Devalter qui a effectué plus de 88 recherches à la satisfaction des usagers. Son site Internet contient plus de 470 000 entrées. Pourquoi ne pas le visiter à l'adresse <http://public.sogetel.net/devalter?>

La thématique de l'hiver est sur les rayons

Depuis le début de décembre, les livres et les DC développant la thématique de l'hiver sont placés en évidence sur les présentoirs des sections jeunesse et adulte.

Exposition de peintures dans la section des arts de la bibliothèque

Merci à Mme Carole Fortin qui a exposé ses peintures au cours des derniers mois. Ses créations ont plu aux usagers et enrichi le programme d'animation culturelle de la bibliothèque. Actuellement, le Comité culturel présente la collection d'aquarelles de Mme Joanne Ouellet dont le thème est Pays Innu. Cette aventure culturelle présente la vie et les moeurs des Montagnais à travers les quatre saisons. L'invitation est lancée à tous de participer à ce voyage culturel au Pays Innu.

Les artistes, artisans ou photographes locaux qui désirent exposer leurs œuvres à la bibliothèque doivent contacter Mme Irène Fortin, animatrice de cette activité culturelle.

La bibliothèque recherche...

Le Comité de la Collection locale recherche quelques jeunes du deuxième cycle du primaire et du secondaire pour améliorer le répertoire de la section jeunesse. Cet apprentissage leur permettra de s'enrichir personnellement tout en servant bénévolement la communauté.

Le programme «Une naissance, un livre» est offert gratuitement aux nouveaux-nés

Le programme Une naissance, un livre s'adresse aux nouveaux-nés de notre municipalité. Cette initiative vise à «donner le goût des livres» et à inciter les parents et leurs enfants à fréquenter la bibliothèque, source d'information et de culture. Tous les parents concernés sont invités à se prévaloir de ce service gratuit.

Jacques Gagnon, responsable
Bibliothèque L'Élan

Marche commémorative des Pères Trappistes



Vous voulez vivre une grande aventure?

Le samedi 23 juin 2012

Une marche de 23 kilomètres est organisée afin de se souvenir... d'une partie de notre histoire.

Départ du Sanctuaire Notre-Dame d'Etchemin à Lac-Etchemin.

Arrivée au Site des Pères Trappistes à Sainte-Justine.

Commencez à vous mettre en forme.

D'autres informations suivront!

Les personnes costumées auront droit à des prix de participation.

Diane Lapointe

diane.lapointe@sogetel.net • 418 383-5275



Centre de santé et de services sociaux
Des Etchemins

les Etchemins



Le nouveau programme « Bougez petits pieds » est maintenant offert à la population grâce à un partenariat développé par Etchemins en forme, Parentaïme Maison de la Famille, les Centres de la petite enfance et le CSSS des Etchemins. Il s'agit de six ateliers de motricité destinés aux enfants de 24-35 mois inclusivement et accompagnés d'un parent.

Cette activité favorisera le développement global de votre enfant.

Pour plus d'accessibilité, nous vous offrons l'activité dans deux municipalités différentes :

1. Au gymnase de l'école Fleur de soleil, 200 rue Bédard, Sainte-Justine, de 9 h à 10 h, les samedis du 25 février au 31 mars 2012. Réservez votre place avant le 22 février 2012.
2. Au gymnase de l'école Jouvence, 12 des Lilas, Sainte-Auréli, de 9 h à 10 h, les samedis du 3 mars au 7 avril 2012. Réservez votre place avant le 29 février 2012.

Ces ateliers sont offerts **gratuitement**.

Pour vous inscrire, veuillez téléphoner à Josée Boutin, coordonnatrice d'Etchemins en forme au 418 267-4400.

Faites vite, les places sont limitées.

Etchemins en Forme a pour mission de mettre en action les jeunes de 0 à 17 ans de la MRC des Etchemins autour de projets concertés touchant l'activité physique et de saines habitudes alimentaires.



Nouvel Essor

Soutien aux proches aidants

Un proche aidant est une personne qui, à titre non professionnelle et sans rémunération, prend soin d'une personne de son entourage (famille, ami(e), voisin(e), etc.) ayant une incapacité (vieillesse, maladie, handicap) et ce, de façon régulière ou continue.

Si vous vous sentez interpellé par cette brève description, vous pouvez contacter Nouvel Essor, au numéro plus bas, pour de plus amples informations et services offerts.

Prochaine activité pour le mois de février (ouvert à tous)

Café-rencontre :

LES MANDATS EN CAS D'INAPTITUDE

En cas de perte d'autonomie complète, une personne peut remplir un mandat d'incapacité, ce qui donne la responsabilité à un proche de prendre soin d'elle et/ou d'administrer ses biens. Pour vous éclairer sur le sujet, un notaire viendra vous rencontrer.

Mercredi 8 février 2012

Invité : Me Patrice Nadeau

Endroit : Lac-Etchemin, Centre communautaire (201, rue Claude-Bilodeau), salle de la coopération (1^{er} étage)

Heure : 13 h à 14 h 30

Inscription : Le lundi 6 février (Ouvert à tous)

Information et inscription :

Anne-Marie Provencher

Soutien aux Proches Aidants, Nouvel Essor

418 625-9082 # 3

procheaidantne@sogetel.net

Un message de nouvel Essor

Le SERVICE D'ACTION BÉNÉVOLE de NOUVEL ESSOR procède actuellement au recrutement de personnes disponibles et intéressées à offrir leur aide pour compléter des déclarations de revenus simples.

Une formation aura lieu le lundi 13 février 2012, de 9 h à 16 h, à Lac-Etchemin.

Veillez vous inscrire avant le 9 février 2012 en appelant au 418 625-9082 poste # 1 (Lucie).



Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

Vous désirez :

- Rédiger votre curriculum vitae?
- Vous préparer à l'entrevue d'embauche?
- Vous informer sur le marché du travail?
- Améliorer votre façon d'effectuer vos démarches?
- Et plus encore?

...Nous pouvons vous aider!!!

Vous désirez aussi utiliser l'informatique (Word, Excel, internet, courriel, etc.) **dans vos recherches d'emploi ou dans un futur travail?**

Nos prochains ateliers (60 heures) débutent les :

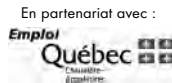
5 mars et 2 avril 2012

Tous nos services sont offerts gratuitement.

Le SAEMO (Service d'accroissement en employabilité de la main-d'oeuvre) est un organisme d'aide aux chercheurs d'emploi de la région des Etchemins situé au :

201, rue Claude-Bilodeau à Lac-Etchemin

Contactez Aline ou Roxanne, du lundi au jeudi :
Tél. : 418 625-3424



*À la mort d'un proche,
Un support entre nous...*

Vous êtes ou vous connaissez quelqu'un qui aurait **besoin de partager son deuil**? Le Centre d'Écoute téléphonique et de Prévention du Suicide Beauce-Etchemins (CEPS) peut vous offrir cette chance. En effet, trois groupes sont à votre disposition, soit pour les adultes (**Survivre**), pour les adolescents (**Les Phénix**) et pour les enfants (**L'Arc-En-Ciel**).

Nous débiterons un groupe dès que nous serons assez nombreux.

Pour plus d'information, nous vous invitons à communiquer au **418 228-3106**

Au plaisir de vous parler!



Séjour exploratoire dans les Etchemins!



Programme L'École de l'argent : 4 jours pour démystifier le monde de l'argent et de la consommation!

Finissant? En recherche d'emploi?

Tu auras l'opportunité de :

- Visiter la MRC ;
- Rencontrer des employeurs ;
- Visiter des entreprises ;
- Découvrir les opportunités d'affaires

Quand? : **Les 17, 18 et 19 mars 2012**

C'est **GRATUIT** : repas, transport, hébergement et activités.

Critères d'admissibilité :

- Avoir entre 18 et 35 ans
- Être diplômé ou étudiant (de niveau professionnel, collégial ou universitaire)

Si tu as de l'intérêt pour le séjour, contacte :

Émilie Goudreault Veillette
paj@cjeetchemins.ca • 418 625-2533



Thèmes abordés :

- Le budget;
- Les impôts et les taxes;
- Consommateur responsable;
- Les institutions financières;
- Le crédit;
- Etc.

Pour qui : Toute personne qui s'intéresse ou se questionne sur la gestion financière et les habitudes de consommation.

Quand : Les 25 heures d'ateliers sont dispensées de 9 h à 15 h, les 4 mercredis du mois de mars (7-14-21-28 mars 2012).

Où : Carrefour jeunesse-emploi les Etchemins :
201, rue Claude-Bilodeau, Lac-Etchemin.

Coût : gratuit!

Inscription : avant le 29 février 2012
auprès de Suzi-Ann Roy au 418 625-2533



Politique d'aide à l'élite sportive et culturelle



Desjardins

Fonds culturels

Fonds pour la réalisation d'une activité culturelle dans le cadre d'une fête ou d'une manifestation populaire

Aide financière aux familles lacetcheminoises

Soutien financier pour l'achat de couches de coton



LE CONSEIL MUNICIPAL CONSULTE SA POPULATION :

Comité de suivi de la Politique familiale



COMITÉ DE SUIVI
Politique culturelle
LAC-ETCHEMIN



Comité consultatif d'urbanisme

POUR PLUS D'INFORMATION :

www.municipalite.lac-etchemin.qc.ca

ou
Jude Emond
418 625-4521
poste 232

Service des loisirs, culture et vie communautaire

La semaine de relâche se tiendra du 5 au 9 mars et présentement nous nous affairons à préparer plusieurs activités qui sauront certainement vous plaire. La programmation finale sera distribuée à l'école Notre-Dame au mois de février. Préparez-vous à des nouveautés.



La Commission des loisirs désire souligner la semaine de l'action bénévole en avril prochain et cherche présentement une formule qui rejoindrait les nombreux bénévoles impliqués dans notre communauté. Vous êtes présents partout et votre implication est essentielle à la vitalité de notre milieu. Si vous avez des idées de formation, d'événements qui permettraient de souligner votre travail, nous vous invitons à communiquer avec nous.



Au comité de suivi de la Politique familiale, nous venons d'apprendre que le ministère de la Famille et des Aînés lance les appels de projets pour le Programme de soutien aux politiques familiales (PFM) et le Programme de soutien la démarche

Municipalité amie des aînés (MADA). Cela signifie pour la Municipalité de Lac-Etchemin, la possibilité de faire une demande pour le renouvellement de la Politique familiale actuelle et travailler étroitement avec nos aînés pour la mise en place d'une politique qui permettra entre autre de favoriser la concertation et la mobilisation de toute la communauté afin de mieux adapter les milieux de vie aux besoins des aînés. La date limite pour les appels de projets est fixée au 30 mars 2012.

Nous sommes toujours à la recherche d'une personne qui désire se joindre à notre équipe. Pour plus de détails, je vous invite à communiquer avec le service des loisirs.



Le comité de suivi de la Politique culturelle débute la dernière année de son entente triennale de développement culturel avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et de nombreux projets sont en voie de réalisation. Les circuits patrimoniaux, l'appel de projets de la nouvelle Politique d'acquisition d'œuvre d'arts et le Symposium Arts et Rives en août sont quelques-uns des projets au programme pour l'année 2012.



COURS DE MUSIQUE

Description : Mes cours vont vous faire apprendre à jouer de la guitare (populaire et classique), du clavier, du piano classique pour débutant et de l'accordéon avec lecture d'une partition ou par oreille s'il y a lieu.

Clientèle : Tous les âges.

Animation : Jean-Charles Cayouette, diplômé Bac ès arts, bac en musique de l'Université de Montréal.

Coût : 12,50 \$ pour 30 minutes
18,75 \$ pour 45 minutes
25,00 \$ pour 1 heure

Information : 418 957-5426



Ambulance Saint-Jean

JE SAIS GARDER LES ENFANTS

Attestation

de participation :

JE SAIS GARDER LES ENFANTS

Durée totale :

7 h 1/2 (incluant une heure de dîner)

Horaire :

Samedi 12 mai 2012 de 8 h 30 à 16 h
Centre des arts et de la culture

Coût :

40 \$ par participant
Payable en argent au bureau municipal
avant le 27 avril

Clientèle cible :

Ce cours s'adresse aux préadolescents et préadolescentes de 11 et 12 ans qui veulent acquérir des compétences quant aux soins à porter aux enfants et devenir des bons gardiens et des bonnes gardiennes.

Matériel à prévoir :

- Une doudou;
- Une poupée ou un toutou (gros bébé);
- Du papier et un crayon.

Objectifs généraux du cours :

- Devenir un bon gardien, une bonne gardienne;
- Accroître la confiance des participants par de nombreux ateliers pratiques dans le cours.

Contenu de cours :

1. Devenir un bon gardien/bonne gardienne
2. Le soin de l'enfant
 - Soulever le bébé
 - Tenir et porter le bébé
 - Donner le biberon
 - Changer la couche de bébé
 - Mettre bébé au lit
 - Le bain de bébé
 - Apprentissage de la propreté
 - S'occuper d'enfants déficients
 - S'occuper d'enfants malades
 - Administrer les médicaments
3. L'alimentation de l'enfant
4. Faire bon ménage avec l'enfant
5. Les jeux de l'enfant
6. La sécurité de l'enfant
7. En cas d'urgence

8. Premiers soins

- Étouffement - bébé
- Réanimation cardio-respiratoire - bébé
- Réanimation cardio-respiratoire - enfant
- Étouffement - enfant
- Plaies et hémorragies
- Bosse sur la tête - enfant inconscient
- Blessure au dos - enfant inconscient
- Brûlures
- Empoisonnement
- Morsures animales ou humaines
- Blessures de l'œil
- Objet logé dans l'oreille ou le nez
- Convulsions fébriles

Pour inscription et information :

418 625-4521





ARÉNA LAC-ETCHEMIN



Bienvenue !

Découvrez le 53^e Tournoi International de Hockey Pee-Wee de Québec du 9 au 19 février 2012 au Colisée Pepsi de Québec.

Vous êtes cordialement invités à assister au **plus important tournoi de hockey mineur au monde**, rassemblant de jeunes hockeyeurs de 11 et 12 ans. Près de 2 300 jeunes joueurs de hockey pee-wee, venant d'environ 16 pays, se donnent rendez-vous à Québec pour disputer le "Tournoi International de Hockey Pee-Wee de Québec".

Le tournoi se déroule durant une période de 11 jours et attire des foules totalisant 200 000 personnes chaque année. Cet événement extraordinaire et très populaire a débuté en 1960 et n'a jamais cessé de croître en importance.

Plusieurs vedettes de la Ligue Nationale de Hockey ont participé au tournoi, telles que **Brad Park, Guy Lafleur, Marcel Dionne, Gilbert Perrault, Mark Howe, Wayne Gretzky, Mario Lemieux, Sylvain Côté, Eric Lindros, Alex Tanguay**, etc.

Voici la date et l'heure de la première partie des Élites Beauce-Amiante AA :

Le samedi 11 février à 13 h contre Rouyn-Noranda. N'oubliez pas que notre équipe représentera les Remparts de Québec cette année ! Voici le lien pour suivre les pee-wee :

<http://www.tournoipee-wee.qc.ca/TableauAABolduc2012.pdf>

Avec une victoire (Les petits Remparts) disputeront leur prochaine partie le jeudi 16 février à 19 h 15.

Les Élites Beauce-Amiante alignent les joueurs suivants de notre organisation soit ceux du Pro-Lac et des Caribous : Léo Deblois, gardien, Alexandre Roy, avant et Anthony Poulin, avant. Dans cette équipe, il y a le gérant Michel Poulin et l'entraîneur-adjoint Roger Deblois.

Suivez le déroulement du tournoi : <http://www.tournoipee-wee.qc.ca/>



Alexandre Roy, avant



Anthony Poulin, avant



Michel Poulin,
gérant



Roger Deblois,
entraîneur-adjoint



Léo Deblois, gardien





Camp des habiletés de Hockey Canada



Horaire - Le mercredi 7 mars 2012 Lac-Étchemin

ATOME

Activité	Heure	Lieu
Inscription	7 h 45 - 8 h 15	Entrée de l'aréna
Brise-glace	8 h 15 - 8 h 45	Salle polyvalente
Habillage pour glace	8 h 45 - 9 h 15	Vestiaire
Séance sur glace	9 h 15 - 10 h 35	Sur glace
Atelier no. 1	10 h 50 - 11 h 50	Salle polyvalente
Dîner boîte à lunch	11 h 50 - 12 h 15	Cafétéria
Habillage pour glace	12 h 15 - 12 h 45	Vestiaire
Séance sur glace	12 h 45 - 14 h 05	Sur glace
Atelier no. 2	14 h 35 - 15 h 35	Salle polyvalente
Évaluation	15 h 35 - 15 h 50	Salle polyvalente

PEE WEE

Activité	Heure	Lieu
Inscription	8 h 15 - 8 h 45	Entrée de l'aréna
Brise-glace	8 h 45 - 9 h 15	Salle polyvalente
Atelier no.1	9 h 15 - 10 h 15	Salle polyvalente
Habillage pour glace	10 h 15 - 10 h 45	Vestiaire
Séance sur glace	10 h 45 - 12 h 05	Sur glace
Dîner boîte à lunch	12 h 20 - 12 h 45	Cafétéria
Atelier no. 2	12 h 45 - 13 h 45	Salle polyvalente
Habillage pour glace	13 h 45 - 14 h 15	Vestiaire
Séance sur glace	14 h 15 - 15 h 35	Sur glace
Évaluation	15 h 50 - 16 h 15	Salle polyvalente



CAMP DES HABILITÉS DE HOCKEY CANADA 2011-2012



Les Camps d'habiletés de Hockey Canada sont un programme de la Série de Hockey Canada pour le développement des habiletés

Les camps des habiletés de Hockey Canada s'adressent aux garçons et aux filles des divisions novice, atome et pee wee. Les camps des habiletés visent les objectifs suivants :

- Évaluer et exercer les habiletés fondamentales pour le patinage, les passes, le maniement du bâton et les tirs.
- Offrir aux joueurs l'occasion de rencontrer d'autres joueurs et tisser des amitiés.
- Promouvoir le plaisir du sport.
- Enseigner les notions du franc jeu, de la forme physique, de la sécurité, du travail d'équipe et l'importance d'une attitude positive.
- Offrir un souvenir mémorable à tous les participants.

Formulaire d'inscription

Le coût du camp est de 65 \$ (taxes incluses)

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Province : _____ Code p. : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____ Parent (T) : _____

Fax : _____ Ass-maladie # : _____

Méthode de paiement:
 ***Libeller le chèque au nom de municipalité
 Lac-Échemin

Comptant _____ Chèque _____

Tirage : 2 paires de billets seront tirées (1 paire par groupe) pour la partie de hockey du dimanche 5 février opposant les Canadiens de Montréal.



S.V.P. cocher les cases appropriées
 Position : Gardien Défenseur Avant
 Catégorie : Novice (7-8 ans) Atome (9-10 ans) Pee wee (11-12 ans)

Date du Camp / Endroit

Le mercredi 7 mars 2012 – Aréna de Lac-Échemin

***Tous les renseignements doivent être fournis sur le formulaire d'inscription afin qu'il soit traité !**

Pour s'inscrire pour le camp, S.V.P. nous retourner le formulaire AVEC VOTRE PAIEMENT À :

JOSÉ POULIN

208, 2^e Avenue, Lac-Échemin, Québec G0R 1S0

418 625-2741

munetchemin.jp@sogetel.net

Agenda communautaire

Nous invitons les organismes et les organisations à nous transmettre des informations pour la tenue de leurs activités et de bien tenir compte de la date de tombée inscrite sur la page couverture DE CHAQUE NUMÉRO DE L'INFO DU LAC.

1^{er} février

Reprise des activités de la troupe "Les Bons Vivants".

7 février

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h 30.

11 février

Partie de hockey Pee-Wee au Colisée Pepsi - Les Élités Beauce-Amiante AA visite Rouyn-Noranda à 13 h.

11 février

Souper de la Saint-Valentin organisé par l'OTJ Intergénération - secteur Station - au 102, rue du Centre-Social.

13 février

Premier versement de taxes municipales.

21 février

Rencontre mensuelle du Cercle des Fermières de Lac-Etchemin à 13 h 30 au Centre des arts et de la culture.

5 mars

Atelier informatique organisé par le SAEMO.

5 au 9 mars

Semaine de relâche - surveiller la programmation qui sera distribuée à l'école Notre-Dame au mois de février 2012.

6 mars

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h 30.

7 mars

Camp des habiletés de Hockey Canada à l'aréna de Lac-Etchemin.

20 mars

Rencontrer mensuelle du Cercle des Fermières de Lac-Etchemin à 13 h 30 au Centre des arts et de la culture.

24 mars

Tournoi de billard à la salle de l'OTJ Ste-Germaine Station - 24 équipes.

31 mars

Souper spaghetti au profit de la Maison de Jeunes de 17 h 30 à 19 h 30 au Centre des arts et de la culture.

2 avril

Atelier informatique organisé par le SAEMO.

3 avril

Séance ordinaire du Conseil municipal à compter de 19 h 30 et dépôt au conseil du rapport financier ainsi que du rapport du vérificateur.

17 avril

Rencontre mensuelle du Cercle des Fermières de Lac-Etchemin à 13 h 30 au Centre des arts et de la culture.

28 et 29 avril

Super marché aux puces à l'aréna de Lac-Etchemin.

23 juin 2012

Marche commémorative des Pères Trappistes

Chaque jeudi / Bingo - Club des aînés - 19 h

Les séances ordinaires du Conseil

CALENDRIER 2012

Séances ordinaires du Conseil municipal
à la salle des délibérations, 2^e étage, à 19 h 30
au 208, 2^e Avenue à Lac-Etchemin

DATE DES SÉANCES ORDINAIRES

10 JANVIER • 7 FÉVRIER • 6 MARS • 3 AVRIL
1^{ER} MAI • 5 JUIN • 3 JUILLET • 7 AOÛT • 4 SEPTEMBRE
2 OCTOBRE • 6 NOVEMBRE • 4 DÉCEMBRE

C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du Conseil municipal, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie municipale sont permis sous réserve de l'acceptation par le président de l'assemblée (maire).

Ordre du jour

Les citoyens peuvent prendre connaissance du projet d'ordre du jour de chaque séance, à compter de 13 h, le lundi qui précède la journée de sa tenue.

Nous vous invitons à consulter le contenu détaillé du projet d'ordre du jour sur le site internet de la municipalité.

Votre conseil Municipal

Maire :
Monsieur Harold Gagnon

Conseillers :
Madame France Tanguay
Messieurs Pierre Dallaire
Sylvain Drouin
Serge Plante
Paul Poulin
André Turmel



Heures d'ouverture

LUNDI :	18 h 30	à	20 h 30
MARDI :	13 h	à	16 h
MERCREDI :	13 h	à	16 h
	18 h 30	à	20 h 30
JEUDI :	18 h 30	à	20 h 30
SAMEDI :	9 h	à	12 h

208, 2^e Avenue, rez-de-chaussée • Téléphone : 418 625-5325



Bureau municipal

208, 2^e Avenue (2^e étage) Lac-Etchemin
Tél. : 418 625-4521 Télécopieur : 418 625-3175
Courriel : munetchemin@sogetel.net
Site internet : www.municipalite.lac-etchemin.qc.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
de 13 h à 16 h 30

Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La Municipalité de Lac-Etchemin offre l'opportunité aux organismes sportifs, socio-communautaires, culturels, touristiques et de plein air de la municipalité d'informer la collectivité lacetcheminoise concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Pour être admissibles, les textes soumis doivent être courts, précis, d'intérêt public et se limiter à environ 1/4 de page. Étant un service gratuit offert en complémentarité, certaines exigences sont nécessaires afin de nous assurer d'un contenu adéquat, rigoureux et respectueux de cet instrument d'information propre à la municipalité, d'où la présente politique à savoir :

1. La date limite de tombée pour remettre un article est indiquée sur la page couverture de chacune des éditions. Tous les articles reçus postérieurement à cette date seront refusés. Ainsi, il est de la responsabilité de chacun des organismes et/ou responsables d'événements ou d'activités de bien planifier et prévoir leur plan de communication et d'information.
2. Le bulletin municipal est publié à raison de plus ou moins sept (7) éditions annuelles et fait relâche en juillet et août.
3. Aucune publicité de nature commerciale n'est acceptée jusqu'à avis contraire.
4. La municipalité se réserve le droit d'effectuer une révision linguistique ainsi que de supprimer, modifier ou ajuster tout article non conforme à la présente politique.
5. Tous les textes doivent être soumis soit :
 - Par courrier électronique à l'adresse suivante : munetchemin@sogetel.net

L'équipe de la rédaction